

L'Aigle Infos

L'information qu'il vous faut!



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N° 239 DU LUNDI 29 AOÛT 2022 - PRIX : 3000 GNF - ZONE CFA : 500

Interview

Dr Mamadou Hady Diallo de l'ADR

« Si Bernard Goumou arrive à réunir les acteurs sociopolitiques et le CNRD autour de la table pour discuter, je suis sûr qu'il va réussir sa mission »



PP.3&4

Édito à vue d'Aigle

L'appel du Médiateur de la CEDEAO

P.2

Le Médiateur de la CEDEAO dans la crise guinéenne, l'ancien président béninois, Thomas Boni Yayi, vient de boucler le 2ème round de sa mission à Conakry....

Soutien supposé au CNRD



P.4

Lansana Kouyaté tacle les détracteurs du PEDN

AG de l'UFDG



P.5

Cellou Dalein s'adresse à ses militants en visioconférence

Dr Bernard Goumou nommé Premier ministre



P.5

Les citoyens divisés quant à la réussite de sa mission

Séries de manifestations annoncées par le FNDC dissous PP.7&8

Les réactions croisées de Mohamed Cissé du PEDN, Dr Ben Youssouf Keita de l'ACP et Mohamed Lamine Kaba FIDEL

Mort de Louncény Camara en détention

Le témoignage pathétique du grand-frère du défunt P.9

Culte de la personnalité P.8

Une pratique vigoureusement dénoncée par Sékou Koundouno

Édito à vue d'aigle



L'appel du Médiateur de la CEDEAO

Le Médiateur de la CEDEAO dans la crise guinéenne, l'ancien président béninois, Thomas Boni Yayi, vient de boucler le 2^{ème} round de sa mission à Conakry. Pendant une semaine (du 21 au 27 août), il a eu des rencontres avec tous les acteurs clés de la transition : le président de la transition, le président du CNT, des membres du gouvernement de transition, les coalitions politiques, les organisations de la société civile, les leaders religieux. Au terme de ce 2^{ème} round de sa mission, il a rendu public un communiqué dans lequel il invite tous les acteurs sociopolitiques à rejoindre le cadre de dialogue ou de concertation déjà mis en place par les autorités de la transition. Reste à savoir maintenant si cet appel tombera dans des oreilles attentives.

Il y a bientôt un an que le colonel Mamadi Doumbouya, alors commandant

du groupement des Forces Spéciales de Guinée, s'est emparé du pouvoir, après avoir renversé le régime du professeur Alpha Condé. Un changement de régime qui a été salué par l'écrasante majorité des Guinéens, au regard de la gestion des affaires publiques des onze dernières années.

Dans leurs premières déclarations, les autorités de la transition ont rassuré aussi bien leurs compatriotes que la communauté internationale quant à leur volonté à organiser des élections libres et transparentes pour remettre le pouvoir aux civils. Mais au fil des semaines et des mois, l'on a constaté une sorte de divorce entre le CNRD et les acteurs sociopolitiques du pays. Les points de divergence entre les deux camps sont entre autres : la mise en place d'un cadre de dialogue permanent, la composition du CNRD, la durée de la transition, le respect des droits de l'homme. Et ce qui devait arriver en pareille circonstance est arrivé sans crier gare. Les manifestations de rue organisées ces dernières semaines (28 juillet, 29 juillet, 17 août) à l'appel du FNDC ont plongé la Guinée dans une situation de crise sociopolitique particulièrement préoccupante. L'on a eu à déplorer 7 morts, de nombreux blessés, des destructions de biens publics et privés.

Beaucoup d'observateurs se demandent alors ce que la CEDEAO peut faire concrètement pour trouver une issue à cette crise sociopolitique en Guinée. Lors de son 61^{ème} sommet ordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement, qui s'est tenu le 3 juillet dernier à Accra, au Ghana, cette Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest avait accordé à la Guinée un nouveau sursis d'un mois pour proposer un chronogramme acceptable. En lieu et place du Ghanéen Mohamed Ibn Chambas, c'est l'ancien président du Bénin, Thomas Boni Yayi, qui a été désigné comme médiateur en Guinée. La suite, on est en train de la vivre.

Kèfina Diakité

PALAIS MOHAMMED V

Le nouveau Premier ministre prête serment devant le président de la transition

Le mardi 23 août, soit quarante-huit heures après sa nomination au poste de Premier ministre, chef du gouvernement, Dr Bernard Goumou a prêté serment devant le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, à qui il a juré loyauté.



« Je me conformerai scrupuleusement aux dispositions de la Charte de la transition, au principe de l'honneur, de la probité et de la dignité sans préjudice sur l'équilibre social, politique et culturel de la nation guinéenne. J'agirai avec responsabilité (...) dans l'esprit conforme aux orientations du président de la République en tous lieux et en toutes circonstances. Je mettrai tout en œuvre pour préserver l'intérêt supérieur du CNRD, de son président et du peuple de Guinée. Je ferai montre de dévouement inconditionnel au président du CNRD dans l'exercice de mes fonctions et prérogatives. Je conduirai la transition conformément à la vision du CNRD et de son président et sans aucune influence étrangère, ethnique et régionaliste devant les situations délicates. Je m'engage à toujours prendre en compte

avec foi les directives du président du CNRD. Je garderai jalousement le secret des accords ou désaccords qui interviendront avant, pendant et après la mission. Convaincu de ma bonne foi et de ma volonté à servir la nation, l'État et le président du CNRD et président de la transition, je souscris librement à ces engagements pour que plaise à Dieu de m'aider à conduire dignement, tout au long de ma mission, envers Lui et envers le président du CNRD », a déclaré Dr Bernard Goumou, le successeur de Mohamed Béavoqui au palais de la Colombe. Nous ne pouvons que lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions. Il est censé faciliter par exemple le dialogue entre le gouvernement et les acteurs sociopolitiques pour une transition apaisée.

Tidiane Diallo

Dr MAMADOU HADY DIALLO DE L'ADR

« Si Bernard Goumou arrive à réunir les acteurs sociopolitiques et le CNRD autour de la table pour discuter, je suis sûr qu'il va réussir sa mission »

Le président par intérim de l'Alliance Démocratique pour le Renouveau (ADR) estime que le départ de Mohamed Beavogui à la tête de la primature était prévisible, puisqu'il a été désavoué. Malgré tout, Dr Mamadou Hady Diallo se dit persuadé que si le nouveau Premier ministre, Dr Bernard Goumou arrive à réunir les acteurs sociopolitiques et le CNRD, il va réussir sa mission. Dans cet entretien accordé à notre rédaction, ce membre de l'ANAD s'est également prononcé sur l'arrivée du médiateur de la CEDEAO, la série de manifestations du FNDC, et la mort de Louency Camara en détention. Lisez.....

L'Aigleinfos : Le FNDC a annoncé une série de manifestations. Ne pensez-vous pas qu'il est temps de donner la chance au dialogue avec l'arrivée du médiateur, le Dr Thomas Boni Yayi à Conakry, puisque l'ANAD accompagne souvent le FNDC ?

Dr Mamadou Hady Diallo : Les séries de manifestations n'ont nullement un effet négatif par rapport à la présence du médiateur. Nous, nous avons annoncé nos manifestations. J'espère que pendant ces rencontres avec les différentes classes concernées par le médiateur que ça va déboucher sur quelque chose. Je suis sûr qu'à partir de là, on pourrait éventuellement demander au FNDC de surseoir à certaines manifestations. Mais la manifestation est un droit constitutionnel. Donc, on ne manifeste pas pour gêner, pour tuer. On manifeste pour un état d'esprit, pour montrer notre ras-le-bol face à une situation qui se présente dans un pays depuis près d'un an.

L'Aigleinfos : Qui est-ce que vous exigez du médiateur puisqu'il est là désormais ?

Dr Mamadou Hady Diallo : Ce qu'on exige déjà, c'est la durée de la transition. On souhaiterait vraiment que cela soit tranché une fois pour toutes. On veut que le Guinéen puisse se rendre compte à quel moment cette transition va finir. Ça, c'est déjà un élément fondamental pour nous et nous



voudrions également voir la liste nominative des membres du CNRD. Ça aussi c'est fondamental. Parce que si on ne connaît pas,

demain le CNRD peut présenter n'importe quel candidat pour dire que ce n'est pas leur homme alors qu'il est du CNRD.

L'Aigleinfos : Est-ce qu'à l'ADR, vous allez demander à vos militants de descendre dans la rue pour accompagner le FNDC ?

Dr Mamadou Hady Diallo : Là normalement on vient de finir une réunion au niveau de l'ANAD. Puisque n'oubliez pas que l'ADR assure la vice-présidence au niveau de l'ANAD. Nous devons normalement après cette rencontre d'aujourd'hui, c'était lié à la rencontre avec le médiateur. Nous on est dans une structure. Si la structure estime qu'il faut aller à cette mani-

festation, on va y adhérer. Parce qu'après, on va faire une discussion en interne, est-ce qu'il faut accompagner ou pas. Mais tout dépend de ce que le médiateur tiendra. Ce qu'on obtiendra plutôt du médiateur pendant ces négociations. A partir de là, on décidera quelle voie on va suivre.

L'Aigleinfos : Mais à chaque manifestation, on enregistre des cas de morts. N'est-il pas important de trouver une autre alternative, à part les manifestations ?

Dr Mamadou Hady Diallo : Dites-moi quelle autre éventualité on peut

les gens considérant qu'à chaque manifestation, il faut avoir des morts d'hommes. Vous pouvez comprendre qu'un président d'une République fût-il un président de la transition puisse se mettre dans une parade sur un axe qui est déjà militarisé où les jeunes ont du mal à accepter de voir les hommes en uniforme et qu'il y ait mort d'homme et qu'on ne dise pas que ce sont les militaires. C'est la faute au président de la transition. Parce que pour moi, personne ne pouvait lui conseiller de parader sur l'axe Hamdallaye-Kagbelen le jour d'une manifestation.

L'Aigleinfos : A travers un décret lu à la télévision nationale, le président de la transition a procédé à un remaniement partiel du gouvernement. Dr Bernard Goumou a été confirmé et des permutations de postes ont été aussi annoncées. Est-ce que vous êtes rassuré désormais ?

Dr Mamadou Hady Diallo : Non ! Nous ne sommes pas rassurés ! Mohamed Beavogui part parce qu'il est désavoué. Il a voulu s'accaparer, comme la charte lui confère, de la médiation, de réunir la classe politique avec le CNRD dans le cadre de la discussion pour mener à bien cette transition. Le ministre de l'Administration du Territoire a boycotté la chose. Mohamed Beavogui se voyant désavoué a préféré rendre le tablier. Parce qu'il a évolué dans le système des Nations unies depuis. Moi je ne vais pas tout peindre en noir pour dire non !

(Suite page 4)

«... ceux qui sont en prison pour le moment ne devraient pas. Ce ne sont pas des crimes de sang, ce sont des crimes économiques qu'ils ont commis. Ils ont des biens. Il faut saisir les biens et les mettre en liberté conditionnelle et qu'ils se présentent à la justice tous les jours pour ne pas amener un second cas de Louency Camara.»

«Je souhaite plein de réussite à Bernard Goumou dans sa nouvelle fonction de Premier ministre. Mais je me dis réussir cette transition c'est de la faire avec la classe politique.»

trouver dans cette République si ce n'est que ces manifestations ? Je dis bien la manifestation est un droit constitutionnel. Normalement toute manifestation doit être encadrée par l'État. Mais je suis au regret de constater que même certains journalistes diabolisent les manifestations alors qu'elle est un droit aliénable qui est reconnu et dans l'ancienne constitution et dans la charte. Malheureusement,

DR MAMADOU HADY DIALLO DE L'ADR

« Si Bernard Goumou arrive à réunir les acteurs sociopolitiques et le CNRD autour de la table pour discuter, je suis sûr qu'il va réussir sa mission »

Je souhaite plein de réussite à Bernard Goumou dans sa nouvelle fonction de Premier ministre. Mais je me dis réussir cette transition c'est de la faire avec la classe politique. Si Bernard Goumou est capable de réunir la classe politique, la société civile, le CNRD autour d'une table pour discuter dans un cadre de dialogue, je suis sûr en ce moment il va réussir sa mission. Mais s'il continue à miroiter devant les gens, un cadre de concertation comme l'a voulu le ministre de l'Administration du Territoire, je vous dis encore ce sera un échec. Par rapport à ces changements de ministres, comme on le dit souvent c'est blanc bonnet, bonnet blanc. Il n'y a qu'un seul ministre qui a sauté. Je ne crois pas que dans l'évaluation, il n'y a que Abé Sylla qui a eu zéro. Il n'a pas prouvé, mais je suis sûr que beaucoup d'autres ministres n'ont pas également prouvé dans leurs départements. Mais après, peut-être puisque Abé Sylla c'est le vieux, il faut l'écartier. Je suis vraiment déçu. J'avais l'espoir à l'arrivée du 05 septembre 2021 et après le discours du président du CNRD. Mais là, encore je suis plus surpris et déçu de toute l'évaluation et l'évolution de la situation.

L'Aigleinfos : Malgré votre déception, quelle comparaison faites-vous entre

la gestion du CNRD et celle d'Alpha Condé ?

Dr Mamadou Hady Diallo : D'abord je ne vais pas les comparer. Parce que les deux premiers mandats d'Alpha Condé même si tout le monde sait comment il était au pouvoir, on va dire que c'était démocratique. Le CNRD c'est une junte, un Etat d'exception. Donc pour moi, il n'y a pas de comparaison possible. Simplement, il y a eu tellement de gabegie au temps d'Alpha Condé que nous découvrons de jour en jour. Quand on parle de 14 milliards détournés à tel niveau, on demande à un ancien gouverneur de déposer 10 milliards de caution pour recouvrer sa liberté. Pour moi, il y a eu beaucoup d'argent qui avait été jeté dehors au temps d'Alpha Condé. On ne peut pas faire une comparaison. Simplement cette exception, il y a assez de bavures, de non-dit dans cette transition. Donc c'est vraiment compliqué.

L'Aigleinfos : La mort de Louncény Camara à la prison, alors que sa famille et ses avocats ont longtemps plaidé pour son évacuation, n'est-il pas un recul de la démocratie ?

Dr Mamadou Hady Diallo : Recul de la démocratie, ça c'est un gros point d'interrogation. Mais simplement, pour moi ceux qui sont en prison pour le moment ne devraient pas. Ce ne sont pas des crimes de sang, ce sont des crimes économiques qu'ils ont commis. Ils ont des biens. Il faut saisir les biens et les mettre en liberté conditionnelle et qu'ils se présentent à la justice tous les jours pour ne pas

amener un second cas de Louncény Camara. Chacun de nous déplore quand un être humain décède, quelle que soit la nature du décès. (...) Donc c'est déplorable pour tout être humain, pour un pays entier. Le seul conseil que je peux dire aux membres de la CRIEF, c'est s'il y a possibilité par exemple de mettre quelqu'un en résidence surveillée pour ne pas le mettre en prison c'est encore mieux. Même après ce sont des "prédateurs économiques". Il faut quand même leur accorder au moins le rang qui était le leur quand ils occupaient des postes de responsabilité dans ce pays.

L'Aigleinfos : Donc vous plaidez pour la libération conditionnelle de Kassory Fofana et Cie ?

Dr Mamadou Hady Diallo : Oui pour moi, s'ils peuvent obtenir une liberté conditionnelle et qu'ils se présentent tous les jours à la justice et qu'on les empêche de sortir de ce pays. Pour moi avant leur procès c'est l'idéal. Ça empêcherait qu'on nous dise tel est malade. Parce que quand même ils ont fait quelques mois en prison. C'est largement suffisant pour moi pour une histoire de correction et de conscientisation.

L'Aigleinfos : Votre mot de la fin ?

Dr Mamadou Hady Diallo : C'est de lancer un appel au président de la transition et aux membres du CNRD de savoir raison garder et de se dire tôt ou tard la roue va tourner. Et un autre va occuper ce poste de président de la République.

Interview réalisée par
Amadou Tidiane Diallo

SOUTIEN SUPPOSÉ AU CNRD

Lansana Kouyaté tacle les détracteurs du PEDN

Le samedi 27 août 2022, le Parti de l'Espoir pour le Développement national (PEDN) a tenu son assemblée générale à son siège national. Par visioconférence depuis la Côte d'Ivoire, Lansana Kouyaté a répondu aux détracteurs du PEDN qui serait à leurs yeux un soutien du CNRD.



« Ceux qui disent que le PEDN soutient les militaires..., nous allons les soutenir tant qu'ils font du bon boulot. Nous ne les soutenons pas à 100%. Quand ils font des actions que nous apprécions, nous le leur dirons. Et si c'est le contraire, nous allons également leur dire. S'ils ont raison sur ceux qui détournent les fonds publics, qu'ils les poursuivent. Mais, ce n'est pas eux qui vont les arrêter. Cela relève du travail de la justice. Ce que le CNRD fait, beaucoup se posent des questions là-dessus. On va même jusqu'à dire que les membres du CNRD ne sont pas connus mais, celui qui signe au nom de CNRD est connu. C'est le chef d'Etat-major général. Et vous voyez beaucoup de

militaires là-bas, c'est écrit sur la tenue CNRD. S'ils ne disent pas le nombre, prenez ceux-ci. Faites ce travail et vous allez avoir une liste. C'est aussi simple que ça. Mais de l'absolu n'existe pas. Prenez toujours le relatif de la chose pour que le pays puisse sortir de la situation dans laquelle nous sommes. Les Guinéens n'arrivent pas à comprendre que ce n'est pas les rumeurs qu'on entend, minute après minute, ce n'est pas ce qu'on doit dire. On a du travail à faire... C'est pour pouvoir dire exactement la pensée du PEDN sur la bonne réussite de la transition et on le fera avec responsabilité. », a déclaré Lansana Kouyaté, président du PEDN.

Tidiane Diallo

Dr BERNARD GOUMOU NOMMÉ PREMIER MINISTRE

Les citoyens divisés quant à la réussite de sa mission

La nomination de Dr Bernard Goumou à la place de Mohamed Beavogui limogé par le président de la Transition ne rassure toujours pas les citoyens guinéens. Si les uns restent perplexes quant à la réussite de la mission du nouveau Premier ministre, d'autres invitent les Guinéens à le soutenir.

Face à cette permutation, N'faly Kourouma ne voit pas grand-chose. Mais tout de même il attend de voir la suite. Parce que selon lui, le plus important, c'est le retour rapide à l'ordre constitutionnel.

« Nous, ce sont les élections que nous attendons. Parce qu'ils (les militaires NLD) ne sont pas venus pour rester au pouvoir. Parce que le Guinéen souffre à l'heure actuelle. Ils ne sont pas légitimes. C'est pourquoi, nous souhaitons que la junte fasse rapidement son travail pour faire les élec-

tions présidentielles et quitter à la tête du pays. S'ils ne font pas ça vite, nous risquons les sanctions de la communauté internationale. Et c'est ce que nous ne voulons pas pour le moment. Sinon la souffrance va encore augmenter. Et nous ne voulons pas ça en Guinée », a-t-il indiqué.

Abondant dans le sens, cet autre citoyen déclare que c'est bonnet blanc et blanc bonnet. C'est pourquoi, Alpha Yaya Sow estime que le plus important c'est d'alléger la souffrance des Guinéens et faire en sorte

que la junte quitte le pouvoir le plus vite que possible : « Franchement, nous les attendons au tournant. Parce que c'est la même situation qui continue. Ils doivent faire en sorte que la souffrance qui est sur le dos de la population puisse changer. Créer une union entre la population et les membres du CNRD.

C'est ce que le Premier ministre doit faire. Et nous lui suggérons ardemment d'inviter les Guinéens autour de la table. Parce que c'est le seul moyen qui pourrait nous faire sortir de cette situation.

Et si le Premier ministre arrive à réussir à mettre les Guinéens autour de la table et faire en sorte que le retour rapide de l'ordre constitutionnel, il aura fait ce que la population attend. Mais s'il ne le fait pas, il va mal partir. Et c'est ce qu'il doit éviter » a-t-il suggéré.

Pour la nomination du Dr Bernard Goumou au poste de Premier ministre, Elhadj Oumar Sow reste perplexe quant à la réussite de sa mission. Néanmoins, il invite les Guinéens à soutenir le Premier ministre et le CNRD pour qu'on sorte de cette situation exceptionnelle : « Si vous ne pouvez pas assumer une charge, il serait mieux que vous déposiez votre démission. En prenant l'exemple sur monsieur Mohamed Beavogui, je crois qu'au moment où le dialogue s'impose, il a trouvé qu'il ne peut pas assumer la charge.

Je pense que c'était mieux pour lui de partir.

Monsieur Bernard Goumou, je ne peux pas dire qu'il ne va pas assumer pleinement la responsabilité qui lui incombe. Mais attendons de voir.

Pour le bien de la Guinée, il ne faut pas qu'on se presse pour avoir un Etat fort et viable. Moi j'invite tous les Guinéens à accompagner le CNRD. Ce sera l'intérêt de la population si la junte réussit à mettre la Guinée sur les rails. Mais cela ne se fait pas d'ici demain. Il faut donner le temps au temps », lance cet autre citoyen.

Pour le moment, certains se focalisent sur l'idée de retour à l'ordre constitutionnel qui est selon eux le seul moyen pour sortir la Guinée de cette impasse politique.

Amadou Tidiane Diallo

AG DE L'UFDG

Cellou Dalein Diallo s'adresse à ses militants en visioconférence

L'Union des forces démocratiques de Guinée (UFDG) a tenu son assemblée générale le samedi 27 août. Le président du parti, Cellou Dalein Diallo, s'est adressé à ses militants depuis Dakar par visioconférence pour les rassurer et saluer leur engagement pour l'instauration de la démocratie en Guinée.

« Nous nous battons pour garantir à tous les fils de ce pays, l'égalité des droits et l'égalité des chances. Nous nous battons pour instaurer la confiance, la tolérance et la fraternité entre les fils de ce pays. Nous nous battons

pour que l'énorme potentiel économique de ce pays soit exploité pour le profit des fils et filles de notre peuple, pour sortir les Guinéens de la pauvreté. Je voudrais vraiment vous féliciter pour tout ce que vous avez fait.

Vous féliciter pour l'engagement renouvelé que les militants du parti viennent de faire ici avec les comités de soutien. Et croyez-moi que nous allons réussir parce que nous nous battons pour la Guinée, pour le développement de la Guinée, pour l'unité de la Guinée. Nous nous battons pour l'instauration de la démocratie et de l'État de droit. Je voudrais encore une fois vous renouveler mon engagement pour ces causes nobles au risque de ma vie. Croyez-moi, nous allons y arriver quels que soient les sacrifices », a déclaré Cellou Dalein Diallo, le président de l'UFDG, l'un des poids lourds de la scène



politique guinéenne. Absent du pays depuis plusieurs mois pour des raisons que tout le monde connaît, l'ancien Premier ministre de feu Lansana Conté a rassuré ses soutiens qu'il va rentrer bientôt en Guinée pour poursuivre son combat poli-

tique. « Je viendrai bientôt. Je sais que vous êtes prêts à m'accueillir. Ça ne tardera pas, incha Allah », a-t-il lancé. A rappeler qu'il est attendu par la CRIEF dans le dossier Air Guinée.

Tidiane Diallo

DAN MILLMAN

«Le secret du changement consiste à concentrer son énergie pour créer du nouveau, et non pas pour se battre contre l'ancien.»

CONSEIL DES MINISTRES

Les grandes décisions de la session ordinaire du jeudi 25 août

Le jeudi 25 août, la session ordinaire du conseil des ministres s'est tenue sous l'égide du président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya. Une session au cours de laquelle d'importantes décisions ont été prises.



Sur la méthode de travail du gouvernement sur l'identification des projets prioritaires, le conseil a demandé au directeur de cabinet de la Primature de restructurer le document de suivi des instructions et décisions du Conseil des Ministres afin de distinguer les engagements du Président de la Transition, des décisions et des tâches assignées ; aux Ministres, d'identifier les actions prioritaires qui impactent la vie de la population ; d'élaborer un canevas d'actions en collaboration avec le Bureau de suivi des projets prioritaires du Président (Primature).

Sur le Cadre de Dépense à Moyen Terme (CDMT), la Loi de finances rectificative et le financement des contrats signés, le Conseil a décidé de mettre un fonds suffisant à la disposition de l'ACGP pour la réalisation des études de projets publics ; de mettre en place une structure de gestion de risques à la Banque Centrale ; de trouver un mécanisme de relance et de financement de l'économie nationale.

Au titre des divers, le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement a dans le cadre du renforcement de la solidarité gouvernementale remercié au nom de l'ensemble des membres du Gouvernement, le Chef de l'État, pour avoir renouvelé sa confiance au Dr. Bernard GOUMOU, en le confirmant comme Premier Ministre, Chef du Gouvernement et souhaité la bienvenue aux nouveaux promus.

Le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme a informé le Conseil de la pro-

chaine visite d'une délégation de la Cour Pénale Internationale, dont l'objet est de s'assurer des dispositions prises pour la faisabilité du procès du 28 septembre 2009.

Le Ministre de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Alphabétisation a informé les membres du Conseil de l'ouverture des classes le 4 octobre prochain.

Le Ministre de la Jeunesse et des Sports a fait part de la prochaine visite du Secrétaire Général de la CAF.

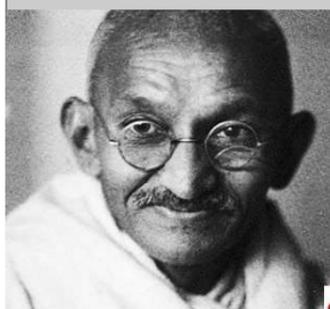
Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a informé le Conseil qu'en compagnie de ces autres homologues de l'Éducation, la problématique de l'Éducation Nationale en Guinée était à l'ordre du jour hier mercredi 24 août au CNT où ils étaient parties prenantes.

Le nouveau Ministre de l'Énergie a donné l'information relative au lancement d'un ouvrage énergétique d'interconnexion le 3 septembre à Boké, en présence des six (6) Ministres de l'OMVG.

Tidiane Diallo

GANDHI

«Sois le changement que tu désires voir en ce monde»



(On aime beaucoup cette citation sur le changement de Gandhi parce qu'elle incarne un élan, une pensée positive active qui interdit de se poser en victime. Oui, le monde n'est pas parfait, mais pour le changer, VOUS devez commencer par changer.)

GESTION DES COMMUNES URBAINES ET RURALES

Le président de la transition dissout 9 conseils communaux

Le samedi 27 août 2022, à travers un décret lu à la télévision nationale, le président de la transition, le colonel Mamadi Doumbouya, a dissous 9 conseils communaux pour mauvaise gestion et détournement des ressources de la collectivité.



Désormais, c'est tolérance zéro dans la gestion des communes urbaines et rurales de notre pays. Le président de la transition ne se fait plus prier pour dégommer les conseils communaux qui se distinguent dans la mauvaise gestion et le détournement des ressources mises à la disposition des collectivités. Le samedi 27 août 2022, à travers un décret lu à la télévision nationale, le tombeur d'Alpha Condé a dissous 9 conseils communaux pour mauvaise gestion et détournement des ressources de la collectivité. Ce sont : commune rurale de Kiniébakoro, préfecture de Siguiiri ; commune urbaine de Mamou, préfecture de Mamou ; commune rurale de Ourékaba, préfecture de Mamou ; commune rurale de Konkouré, préfecture de Mamou ; commune rurale de Mankountang, préfecture de Boffa ; commune rurale de Tanènè, préfecture de

Dubrèka ; commune rurale de Tormelin, préfecture de Fria ; commune rurale Kolaboui, préfecture de Boké ; commune rurale de Tanènè, préfecture de Boké. Le ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation a été chargé de mettre en place une délégation spéciale pour la conduite des affaires desdites collectivités dissoutes. Avant ces 9 conseils communaux, trois autres ont été dissous pour les mêmes motifs : la commune urbaine de Siguiiri, la commune urbaine de Gaoual et la commune rurale de Dialakoro (préfecture de Mandiana). Il faut dire que ces dissolutions de conseils communaux pour mauvaise gestion sont saluées par toutes celles et tous ceux qui souhaitent voir les ressources de nos collectivités gérées de façon transparente et dans l'intérêt des communautés.

Tidiane Diallo

SÉRIES DE MANIFESTATIONS ANNONCÉES PAR LE FNDC DISSOUS

Les réactions croisées de Mohamed Cissé du PEDN, Dr Ben Youssouf Keita de l'ACP et Mohamed Lamine Kaba FIDEL

L'idée des séries de manifestations annoncées par le FNDC pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel n'est pas partagée par tous acteurs de la vie nationale. Des leaders politiques du Parti de l'Espoir et le Développement National (PEDN), de l'Alliance pour le Changement et le Progrès (ACP) et du Parti FIDEL souhaitent que ledit front sursoie à ses séries de manifestations pour permettre au médiateur de la CEDEAO de poursuivre sa mission dans le cadre la résolution de la crise guinéenne.

Mohamed Cissé, porte-parole du PEDN



« Il n'y a aucune logique et aucune raison valable pour manifester dans ce contexte-ci »

« Actuellement nous avons le médiateur sur le terrain. Donc toute manifestation projetée ne peut s'inscrire que dans une logique de sabotage de ce qui est entamé. Il n'y a aucune logique et aucune raison valable pour manifester dans ce contexte-ci. Même les partis politiques qui soutenaient des manifestations ont été reçus hier et ils ont pu transmettre ce qu'ils voulaient transmettre. C'est ce qui est plus important ainsi que les autres parties prenantes du processus et je crois continue jusqu'au 27 août. Il faut donner la chance à ce processus de concertation pour ne pas faire quoi que ce soit de nature à perturber cela, ou

renfermer les positions ne peut être qu'une volonté expresse de saboter le processus. Donc nous invitons les parties prenantes à reconsidérer leur position à comprendre que quel que soit ce qu'ils auront à faire dans la rue, la solution finira autour de la table. Et ce que vous êtes censé faire obligatoirement, le mieux est de commencer tôt pour gagner en temps. Et nous avons dit que toutes ces manifestations seront de nature à prolonger la transition. A un moment, on parlait beaucoup du délai. Mais ces dernières semaines on parlait plus de libération, de crises, des conséquences des manifestations que du délai de la transition. On nous a fait perdre de deux à trois semaines inutilement. Pourtant ces trois semaines auraient pu servir à rapprocher les positions, à harmoniser les points de vue, mais aussi à faciliter le retour autour de la table et ceux qui avaient des réserves, des réserves qui pouvaient être expliquées et résolues parce que ce n'étaient pas des conditions vraiment indispensables pour venir autour de la table. Donc nous restons ferme à notre attachement à une transition apaisée. Ce qui est dans l'intérêt de tous les Guinéens »

Dr Ben Youssouf Keita, président de l'ACP



« Il faut arrêter toute manifestation de rue en cette période là »

« C'est une réaction d'inquiétude. Une réaction d'appréhension parce que les manifestations jusqu'à présent se sont soldées par des drames. Et honnêtement le parti ACP n'en veut pas. Et nous préférons le dialogue qui s'est déjà entamé, il faut continuer sur cette lancée. Il faut arrêter toute manifestation de rue en cette période là pour donner force au dialogue et à l'entente. Nous ne sommes pas pour les manifestations en cette période. Et le message que j'ai à lancer aux uns et aux autres c'est de se mettre au-dessus de tout intérêt partisan, au-dessus de tout ego dans l'intérieur supérieur du peuple martyr de Guinée. Dans le dialogue sincère, dans le patriotisme et avec la compréhension mutuelle, dans la sincérité nous arriverons à nous entendre et c'est la Guinée qui en bénéficiera. Rien ne vaut que la paix. Sans la paix et entente, nous n'irons nulle part. Et personne n'a gagné dans le désordre et la confrontation. Il faut purement et simplement que nous comprenions que nous avons une responsabilité de préparer une Guinée pour un avenir meilleur des nos enfants. C'est le credo de l'ACP (Alliance pour le Changement et le Progrès). Il faut un temps de répit et de paix. Tout finira autour de la table. Allons autour de la table comme nous avons commencé, donnons-nous les mains, nous sommes tous Guinéens. Personne n'a choisi d'être Guinéen. Donc entendons-nous. Nous n'avons pas d'autre patrie. Donnons-nous les mains, avançons mains dans les mains et ensemble »

**Proverbe
Africain**

“Le vieux se chauffe avec le bois récolté dans sa jeunesse.”

SÉRIES DE MANIFESTATIONS ANNONCÉES PAR LE FNDC DISSOUS

Les réactions croisées de Mohamed Cissé du PEDN, Dr Ben Youssof Keita de l'ACP et Mohamed Lamine Kaba FIDEL

Mohamed Lamine Kaba, président du parti FIDEL

« Il serait important de surseoir à toute manifestation en attendant que le médiateur arrive à dénouer la crise »

« Je crois que c'est aberrant. C'est contraire au bon sens. Même si on sait que c'est la classe politique, les acteurs sociopolitiques qui ont souhaité l'arrivée du médiateur en vue de dénouer la crise guinéenne, la crise entre les citoyens guinéens et l'autorité, mais aussi l'autorité et la CEDEAO. Au moment où une concertation est déjà lancée par le médiateur qui est dans nos murs, en train d'exercer de ce que nous avons vraiment demandé, au même moment organiser des manifestations, c'est incohérent, incompatible, je dirai même c'est irrespectueux. Irrespectueux dans la mesure où on ne peut pas demander un sage dans une famille où vous avez des contradictions avec votre femme de le faire venir pour résoudre le problème au même moment vous mettez à vous quereller. Donc je pense que cela n'est pas respectueux à l'égard du sage à convier à cette rencontre. Donc je pense qu'il serait important de surseoir à toute manifestation en attendant que le médiateur arrive à dénouer la crise. Et s'il arrive à faire fléchir les nouvelles autorités, c'est bien. En ce moment, que les manifestations puissent être justifiées. Mais pour le moment, franchement si les manifestations sont organisées pour le retour à l'ordre constitutionnel pendant qu'on a un dialogue. Et le médiateur nous a dit que sa première prise de contact, dans son communiqué au point 9, qu'il sort avec une note d'espoir et que le CNRD n'est pas figé sur un chronogramme de 36 mois forcément, mais la réalisation effective de ses activités, notamment les dix étapes qui nous ont soumises. Donc, ceux qui supposent qu'il y a une possibilité de compresser ces activités en vue de réduire les 36 mois pour revenir à un délai beaucoup plus raisonnable, mais s'ils veulent un revers de main en présence d'un médiateur, je crois que ce n'est pas respectueux. Je crois que cela n'est pas cohérent à l'égard même de ce que nous avons demandé. Nous avons souhaité qu'il soit là, il est en train de travailler, on ne peut pas perturber ses séances de travail. Ce n'est pas normal je pense »



Une synthèse d'Amadou Tidiane Diallo

TEMPS D'ENTRETIEN AVEC LE MÉDIATEUR DE LA CEDEAO

Ce que Faya Millimouno reproche à Thomas Boni Yayi

Le médiateur de la CEDEAO, Thomas Boni Yayi, a accordé 3 heures d'entretien à l'ANAD, au RPG Arc-en-ciel, à la CORED et au FNDC politique. Ce que Dr Faya Millimouno n'a pas digéré et accuse l'ancien président du Bénin d'avoir violé le principe de temps d'entretien avec les coalitions.

« Nous, nous avons été à la rencontre du médiateur et les premières heures de cette rencontre, nous avons convenu de quelque chose qui est déjà violé, il faut le préciser. Ce qui nous donne le droit de récuser par exemple le médiateur. Nous avons été reçus pour cinq (05) minutes chrono pour nous de la CPR et bien d'autres coalitions qui se sont présentées le premier jour. Hier, on rencon-

tre quatre (04) coalitions pour trois (03) heures chrono. Si on fait venir un médiateur, c'est d'abord pour qu'il ne vienne pas faire la promotion des inégalités dans notre pays et de l'exclusion dans notre pays. Comment on pouvait présager que nous n'avons pas de revendications lorsqu'ensemble, nous avons fixé le temps de rencontre avec le médiateur à cinq (05) minutes. On ne pouvait pas tout dire.

Nous nous sommes résumés en cinq minutes. On devait donc soumettre chacun à ce même exercice de se résumer en cinq minutes », a réagi Faya Millimouno dans l'émission "Mirador" de FIM FM. « Déjà, c'est grave ce qui a été fait. C'est grave, suffisamment grave pour douter de sa sincérité de conduire à bien cette médiation », a ajouté le président du Bloc Libéral.

Tidiane Diallo

CULTE DE LA PERSONNALITÉ

Une pratique vigoureusement dénoncée par Sékou Koundouno

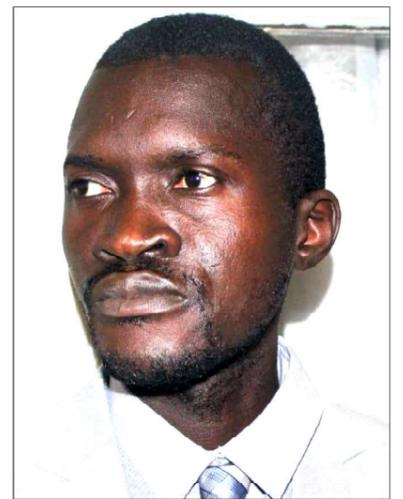
Sékou Koundouno, responsable des stratégies et planification du FNDC dissous dénonce le culte de la personnalité sous la transition en cours. Il l'a fait savoir dans une nouvelle tribune publiée dans la presse.

« Le 5 septembre 2021, le Colonel Mamadi Doumbouya avait ouvertement critiqué le culte de la personnalité et la personnalisation du pouvoir sous le régime de Alpha Condé.

Mais onze mois après, où on en est ? Le culte de la personnalité a-t-il disparu ? Pour répondre à ces questions, il suffit de parcourir la ville de Conakry et d'écouter certains discours. Des portraits géants du Président de la Transition sont affichés partout.

Dans les discours, c'est à peine si certains thuriféraires ne le qualifient pas « d'envoyé de Dieu » ou de « messie ». C'est de cette manière que commence le culte de la personnalité sous tous les régimes. Quant à la

personnalisation du pouvoir, il n'est pas rare d'entendre que le Président de la Transition a fait don de ceci ou de cela à telle ou telle structure alors qu'il s'agit de biens ou fonds publics. S'il était véritablement opposé au culte de la personnalité et à la personnalisation du pouvoir et si sa dénonciation du 5 septembre n'était pas simplement de la poudre aux yeux, il aurait été sans doute le premier à mettre fin à ces fléaux. Mais il semble y prendre goût et laisse faire puisque ces actes et discours flattent son ego. En fin de compte, il a tout simplement fait un mauvais procès à Alpha Condé. », a écrit Sékou Koundouno, responsable des straté-



gies et planification du FNDC dissous.

Comme on le voit donc, les membres du FNDC, en dépit de la dissolution de leur mouvement, ne ratent aucune occasion pour continuer à tirer à boulets rouges sur le CNRD et son président, le colonel Mamadi Doumbouya.

Tidiane Diallo

MORT DE LOUNCÉNY CAMARA EN DÉTENTION

Le témoignage pathétique du grand-frère du défunt

Le mercredi 24 lors de la levée du corps de Louncény Camara à l'hôpital Ignace Deen, son grand-frère a dénoncé ce qu'il considère comme un acharnement contre Louncény Camara.

Louncény Camara, ancien député, ancien ministre, ancien Président de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) et ancien syndicaliste, est décédé en détention le samedi 20 août.

Le mercredi 24 lors de la levée du corps à l'hôpital Ignace Deen, son grand-frère a dénoncé un acharnement contre Louncény Camara. « Voici notre dernière conversation étant son grand-frère et confident. Il m'a dit ceci : grand-frère, qu'est-ce que j'ai fait pour mériter tout cela.

J'ai répondu : "tu n'as rien fait, sois fort et très fort". Il est revenu en me disant : "je suis très fort". Louncény Camara est mort en détention sans savoir les véritables raisons de son arrestation. En dépit de son dévouement au service de la



Guinée. En cette douloureuse occasion, toute la famille Camara et moi-même, refusons de croire que c'est à cause de vingt millions de francs de guinéens qu'il a été victime de tel acharnement du procureur spécial de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières

(CRIEF), Aly Touré. Au point de lui coûter la vie. Si c'est le cas, que la CRIEF nous confirme et nous rembourserons avant de l'enterrer. Au cas contraire, que le procureur spécial nous dise le montant réel qu'il reproche à mon frère. C'est le corps d'un musulman pratiquant qui mérite une garantie de remboursement des dettes avant son inhumation.

Quel que soit le montant, qu'il nous dise sans hésitation et nous payerons pour le repos paisible de son âme... », a témoigné le grand-frère de Louncény Camara. L'ancien président de la CENI a été conduit à sa dernière demeure à Macenta par une foule nombreuse le vendredi 26 août.

Tidiane Diallo

RÉDUCTION DU NOMBRE DE PARTIS POLITIQUES

Pour Fodé Oussou Fofana, c'est une question qui n'a pas de sens

Le jeudi 25 août, en marge de la rencontre entre les coalitions politiques et le médiateur de la CEDEAO, Dr Fodé Oussou Fofana, vice-président de l'UFDG, s'est prononcé sur l'une des recommandations des assises nationales, à savoir la réduction du nombre des partis politiques. Pour lui, cela n'a pas de sens.

« Ce qu'il faut éviter, c'est de continuer à créer des partis politiques parce qu'au jour d'aujourd'hui, il y a des partis politiques qui n'existent que par le nom. Il y a des partis politiques qui n'ont que leurs agréments, qui n'ont pas de sièges, qui n'ont participé à aucune élection qui ne font absolument rien, qui disent parti égal à parti...La réduction du nom-



bre des partis politiques, la question n'a pas de sens. C'est tellement illogique qu'on n'a pas besoin d'en débattre. Un parti politique, c'est une entité qui existe et qui est créée et animée. Les citoyens ont le droit d'appartenir aux partis politiques qu'ils souhaitent. Mais si des individus se lèvent pour dire qu'il faut réduire le nombre de partis politiques. Allez leur demander de vous donner les bonnes raisons pour lesquelles on doit réduire le nombre des partis politiques.

Quel est l'inconvénient ? », a fait remarquer Dr Fodé Oussou Fofana. « Il faut faire en sorte que les critères existent pour créer un parti politique. Qu'est-ce qu'il faut faire ? Quelles sont les conditions qu'il faut remplir pour créer un parti politique ? Maintenant si on peut créer 20 ou 30 partis ou même 50 partis, il faut aller d'abord sur la base des critères. Un parti politique qui est créé tout simplement parce qu'il veut créer un parti politique qui n'a pas de siège qui ne fait absolument rien... », a-t-il ajouté.

Par LePoint.fr

Tidiane Diallo

WATERLOO

Les os des morts utilisés pour fabriquer du sucre ?

Des chercheurs estiment que le champ de bataille a été vidé de ses os par des paysans désireux de les vendre à l'industrie du sucre, selon la RTBF.

Plus de deux siècles après la bataille, une mission archéologique dirigée par des chercheurs britanniques a mis au jour mi-juillet de nouveaux ossements humains sur le site de Waterloo, en Belgique, une découverte qualifiée d'« incroyablement rare ». Les historiens estiment que plus de 20 000 soldats ont été tués à Waterloo, à 20 kilomètres au sud de Bruxelles, durant la seule journée du 18 juin 1815, quand les troupes alliées, principalement anglo-néerlandaises, placées sous l'autorité du

duc de Wellington, ont repoussé les bataillons napoléoniens. Il s'agit de l'une des pires confrontations armées de l'Histoire, qui a mis fin aux rêves de grand empire de Bonaparte. Il y a également eu plusieurs dizaines de milliers de blessés.

Malgré l'ampleur du massacre, ce type de trouvaille est rare, les ossements ne sont pas légion. Cette rareté pourrait s'expliquer grâce aux découvertes de deux historiens belge et allemand accompagnés d'un archéologue britannique, dont la RTBF se fait l'écho. Les chercheurs révèlent que, dans les années qui suivirent la bataille, les paysans des environs de Waterloo ont massivement déterré les cadavres des soldats tombés

au combat afin de les revendre, et c'est là toute la surprise de la découverte, à l'industrie du sucre.

Le rôle des os dans l'extraction du sucre

Si un chimiste allemand est parvenu, pour la première fois, à extraire du sucre de la betterave dès 1747, il faudra attendre 1811 pour assister à la première extraction industrielle par un chimiste français. Ironie de l'Histoire, c'est Napoléon I^{er} qui, privé par la marine britannique du sucre de canne des Antilles, a fortement encouragé les recherches pour développer le sucre de betterave.

Comme l'explique la RTBF, les os des soldats de Waterloo pouvaient ainsi être utilisés lors du processus de

clarification du sucre : cuits dans des fours, ils deviennent une poudre appelée « noir animal » qui permet de filtrer le sirop de sucre (en théorie, seuls des os provenant de squelettes d'animaux sont utilisés). L'historien belge Bernard Wilkin explique : « Vers 1820, du côté de Waterloo, la betterave supplante le froment. L'industrie sucrière s'installe, avec des fours à ossements.

La valeur marchande des os – théoriquement d'animaux – s'envole. Cette valeur ne peut pas laisser indifférents les paysans du coin, souvent désargentés, qui savent très bien où se trouvent les charniers de la bataille. »

Une Agence africaine de médicaments

Après des années de campagnes pour alerter sur les dangers des faux médicaments, les ministres de la Santé et l'OMS passent aux actes avec une agence dédiée.

Antibiotiques, antidouleurs, traitements contre la diarrhée, contre le VIH et toutes sortes de maux, vendus en boîte ou à l'unité, sur les étals des marchés ou à même le sol, des « pharmacies par terre », comme on les appelle : la problématique des faux médicaments prend toujours plus d'ampleur en Afrique. Un fléau responsable de plus de 100 000 morts par an en Afrique, selon l'Organisation mondiale de la santé. Enjeu de santé publique mais aussi économique, des initiatives sont mises en place depuis plusieurs années pour tenter de contrer le phénomène.

La problématique des faux médicaments toujours présente

D'après l'OMS, un médicament sur dix dans le monde est une contrefaçon. Sur le continent, les contrefaçons représenteraient plus de 50 % des médicaments vendus. Ces faux médicaments proviennent le plus souvent d'Asie, fabriqués en Chine, en Inde ou au Pakistan. Et la pandémie de Covid-19 n'a pas arrangé les choses, car elle a représenté une aubaine pour les trafiquants.

Désormais, dans de nombreux pays, c'est l'explosion du coût de la vie, qui pousse les populations à trouver les remèdes les moins chers et donc les moins vérifiables. Au Nigeria, vaste marché de 200 millions d'habitants et première destination de produits contrefaits en Afrique, où le système de santé est l'un des plus défaillants au monde, classé 163 sur 191 par l'OMS, l'agence nationale de contrôle qualité, la Nafdac, estime qu'au moins 17 % des médicaments ne sont pas conformes aux normes.

Et ce trafic peut rapporter gros : officiellement de 75 milliards de dollars en 2010, le chiffre d'affaires du trafic des produits médicaux falsifiés est évalué à 200 milliards de dollars en 2014, soit deux fois plus que le trafic de drogue. « Bien qu'il

existe des signes encourageants de croissance de la production locale de produits pharmaceutiques dans la région africaine, une étude du cabinet McKinsey, réalisée en 2019, indique que seuls 10 à 30 % des médicaments consommés en Afrique subsaharienne sont fabriqués localement », estime la Fondation Brazzaville, une ONG, basé à Londres et à la pointe sur le sujet.

Une agence pour acter la nouvelle stratégie

Réunis à Lomé, au Togo cette semaine, des ministres de la Santé des pays africains et des représentants de l'OMS ont décidé, lors d'un panel de discussions, tenu mardi, d'acter la mise en place d'une Agence africaine de médicaments. L'idée n'est pas nouvelle, l'Union africaine en avait donné l'impulsion en 2019. Cette fois-ci, il s'agit d'accélérer sa mise en œuvre, et la première décision a été de confirmer le choix du Rwanda comme pays hôte pour cette nouvelle institution. « L'objectif principal de l'AAM est d'améliorer les capacités des États membres et des centres éducatifs renforcés (CER) à régle-



menter les produits médicaux, afin d'améliorer l'accès des populations africaines à des produits médicaux de qualité, sûrs et efficaces », peut-on lire dans un communiqué publié mi-juillet, sur le site de la Fondation Brazzaville, après la 41^e session ordinaire du conseil exécutif de l'Union africaine. « L'agence sera notamment chargée de soutenir la croissance de la production pharmaceutique locale, d'évaluer les produits médicaux pour le traitement des maladies prioritaires déterminées par l'Union africaine et d'inspecter, de coordonner et de par-

tager régulièrement les informations sur les produits dont la commercialisation est autorisée. »

Cette annonce intervient quelques mois après le lancement de l'Initiative de Lomé, qui a vu plusieurs pays du continent s'unir autour d'un pacte pour criminaliser le trafic de faux médicaments en introduisant « des lois et des sanctions pénales » dans leurs juridictions. D'après la déclaration jointe publiée par les dirigeants de ces pays, ce trafic « participe au financement de la criminalité transnationale organisée

[...] et est une grave menace sécuritaire ». Depuis, d'autres États ont rejoint cette initiative.

La Fédération internationale de l'industrie du médicament (FIIM) estime qu'un investissement dans ce secteur de 1 000 dollars peut générer 500 000 dollars de profits, ce qui rendrait les faux médicaments plus rentables que la plupart des stupéfiants.

Le Togo est l'un des pays pionniers sur le sujet, il a modifié son Code pénal dès 2015. La peine encourue par les trafiquants y est désormais de vingt ans de prison et de 50 millions de francs CFA d'amende (76 200 d'euros). En juillet 2020, 67,8 tonnes de produits pharmaceutiques contrefaits, saisis entre juin 2018 et juin 2019, ont été brûlées à Lomé.

Malgré ces efforts récents, le phénomène reste important. Et peu de pays disposent de lois efficaces et punitives, le trafic de faux médicaments est souvent considéré comme un simple délit de contrefaçon et les peines atteignent quelques mois d'emprisonnement tout au plus.

Par Le Point Afrique

VIOLENCE CONJUGALE

La mort d'une femme suscite la colère à Coyah

La semaine dernière, c'est un fait divers qui a défrayé la chronique du côté à Coyah, à 50 km de Conakry. Un militaire y est accusé d'avoir battu à mort son épouse qui l'aurait surpris avec une autre femme dans leur maison en construction. Une mort qui a suscité la colère des femmes dans ladite commune urbaine.

L'on est au regret de constater que les violences conjugales sont devenues monnaie courante aussi bien à Conakry qu'à l'intérieur du pays. Le dernier cas en date est celui enregistré à Coyah où un militaire est accusé d'avoir battu à mort son épouse du nom de Bountouraby Camara connue sous le sobriquet de N'natö. Le vendredi, en signe de solidarité, des fem-

mes ont pris d'assaut le siège des autorités locales au quartier Fily pour dénoncer cette mort tragique. Et l'on apprend que ce n'est pas la première fois à Coyah qu'un homme tue sa femme. « Trop, c'est trop. Les femmes ne sont pas des tam-tams sur lesquels on doit toujours taper. Ce n'est pas la première fois qu'un homme tue banalement et injustement sa femme à Coyah en lui administrant des coups de

poing... Nous sommes-là, ce matin, pour demander aux autorités locales de nous respecter et nous aider à rendre justice », a témoigné une manifestante.

Les témoignages recueillis dans la famille de la défunte et du voisinage soutiennent que Naby Laye, militaire de profession, aurait roué de coups sa femme le dimanche 21 août après que celle-ci l'ait surpris avec une femme dans leur maison en

construction. La pauvre a finalement rendu l'âme le jeudi.

La famille de la défunte aurait porté plainte contre son mari militaire qui s'est rendu lui-même aux forces de sécurité. La lumière sera-t-elle faite sur cette affaire qui continue de faire réagir à Coyah et dans tout le pays ? C'est la question que l'on est tenté de se poser.

Tidiane Diallo



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Groupe Ecobank lance l'édition 2022 de son Fintech Challenge avec 50 000 USD de prix en espèces à gagner

- Le Fintech Challenge offre aux jeunes entreprises et aux entreprises matures la possibilité de s'associer à Ecobank dans 33 pays africains
- Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 septembre

Lomé, Togo, le 25 août 2022 – Le groupe bancaire panafricain, Ecobank, a lancé la cinquième édition du Ecobank Fintech Challenge et invite les entrepreneurs du secteur de la fintech en Afrique à participer au concours.

Les fintechs qui sont en adéquation avec les objectifs stratégiques de la Banque peuvent remporter un prix de 50 000 USD en espèces pour le premier lauréat et ont la possibilité de s'associer et de déployer leurs solutions sur les 33 marchés africains de Ecobank.

Pour participer au Fintech Challenge, les entreprises et les développeurs du secteur de la fintech originaires de l'un des 54 pays d'Afrique, ainsi que les fintechs internationales axées sur l'Afrique, doivent se rendre sur le site: <https://Ecobankfintechchallenge.com>. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 16 septembre 2022.

À l'issue de la finale et de la cérémonie de remise des prix qui aura lieu en octobre 2022, cinq finalistes intégreront le programme Ecobank Fintech Fellowship.

Par ailleurs, tous les Fellows pourront explorer les possibilités suivantes avec la Banque et ses partenaires :

- Lancement de produits à l'échelle internationale : une occasion de collaborer davantage avec Ecobank et, éventuellement, de lancer des produits dans tout ou partie du réseau du réseau panafricain de Ecobank, composé de 33 pays.
- Partenariats avec des prestataires de services : Ecobank pourra sélectionner des fintechs comme partenaires de services panafricains au sein du réseau de la Banque.
- Accès à la Sandbox bancaire panafricaine de Ecobank : les Fellows auront accès aux API de Ecobank pour tester et améliorer leurs produits destinés au marché panafricain.
- Accès prioritaire aux partenaires de capital-risque de Ecobank pour la recherche de financement.

Ade Ayeyemi, directeur général du Groupe Ecobank, a souligné : « *Ecobank est convaincu que, pour transformer les services financiers en Afrique, les banques panafricaines comme Ecobank doivent soutenir et collaborer en permanence avec des fintechs et des startups innovantes. Nous invitons les meilleures fintechs d'Afrique à travailler avec nous en participant au Fintech Challenge 2022* ».

Dr. Tomisin Fashina, directeur des Opérations et de la Technologie du Groupe Ecobank, a précisé : « *L'originalité du concours réside dans le fait qu'il s'adresse aussi bien aux jeunes entreprises qu'aux entreprises plus matures et qu'il propose à ces dernières différents types de partenariats au sein de Ecobank, en fonction de leur stade de développement* ».

Conçu en partenariat avec le cabinet de conseil international Konfidants, le Ecobank Fintech Challenge est porté par plusieurs partenaires en Afrique et dans le monde. À ce jour, 46 Fellows ont été admis dans le programme Ecobank Fintech Fellowship depuis son lancement en 2017.

Pour plus d'informations sur le concours, les avantages, et les modalités de candidature, rendez-vous sur <https://Ecobankfintechchallenge.com>.



LES CANDIDATURES SONT MAINTENANT OUVERTES

Gagnez **50,000 \$** en prix Cash!

Associez-vous et grandissez avec Ecobank !

DATE LIMITE

16

SEPTEMBRE
2022



Participez Maintenant

www.ecobankfintechchallenge.com



ecobankfintech



@ecobank_fintech #ecobankfintech2022

Ecobank
La Banque Panafricaine